

« DENGI »

Société par Actions Simplifiée au capital de €48 000
Siège social : Route de Souchez
62143 ANGRES

385 140 199 RCS ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. R. P.', is written over a large, diagonal, hand-drawn oval stroke.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DENGI

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : route de Souchez 62143 ANGRES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 8 5 1 4 0 1 9 9 0 0 0 1 4

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/03/2024

				Exercice N clos le, 31/03/2024						
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB			AC			
		Frais de développement *		CX			CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	54 561		AG	50 610 3 951		
		Fonds commercial (1)		AH			AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	1 270 125		AO	5 953 1 264 171		
		Constructions		AP	5 548 052		AQ	2 671 919 2 876 132		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	1 896 578		AS	1 367 399 529 179		
		Autres immobilisations corporelles		AT	844 330		AU	519 806 324 523		
		Immobilisations en cours		AV	46 822		AW	46 822		
		Avances et acomptes		AX	40 633		AY	40 633		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			CT			
		Autres participations		CU	84 312		CV	84 312		
		Créances rattachées à des participations		BB	74 000		BC	74 000		
		Autres titres immobilisés		BD	70 680		BE	70 680		
		Prêts		BF			BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	1 215		BI	1 215		
		TOTAL (II)				BJ	9 931 311		BK	4 615 688 5 315 622
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	15 742		BM	15 742	
En cours de production de biens			BN			BO				
En cours de production de services			BP			BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR			BS				
Marchandises			BT	1 596 941		BU	1 596 941			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes		BV			BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	538 172		BY	4 180 533 992		
		Autres créances (3)		BZ	101 160		CA	101 160		
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB			CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	2 475 073		CE	24 129 2 450 943		
	Disponibilités		CF	1 306 953		CG	1 306 953			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	137 080		CI	137 080			
	TOTAL (III)		CJ	6 171 123		CK	28 310 6 142 813			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	16 102 435		IA	4 643 999 11 458 436			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS DENG I		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)			DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	2 523 163	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	905 728	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	3 481 691	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	165 972	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	165 972	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 430 709	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 548	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 788 172	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 419 997	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	52 998	
	Autres dettes			EA	115 345	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 810 772		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 458 436		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 922 676
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 336	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DENG I										Néant ☐ *	
			Exercice N								
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	41 903 588	FB		FC	41 903 588			
	Production vendue	biens * services *	FD	8 196	FE		FF	8 196			
			FG	797 975	FH		FI	797 975			
			FJ	42 709 760	FK		FL	42 709 760			
	Chiffres d'affaires nets *										
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	205 029			
	Autres produits (1) (11)						FQ	40 558			
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	42 955 347			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	34 599 697			
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(132 102)			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	164 483			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	4 055			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 976 325			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	451 956			
	Salaires et traitements*						FY	2 975 920			
	Charges sociales (10)						FZ	758 197			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS – dotations aux provisions*					GA	604 583			
							GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	4 180			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	165 972			
	Autres charges (12)						GE	39 095			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	41 612 366		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 342 980		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	2 924			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	57 568			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	92 929			
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	1 564			
Total des produits financiers (V)							GP	154 987			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	24 129			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	45 415			
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	102			
Total des charges financières (VI)							GU	69 647			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	85 340			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 428 321			

Désignation de l'entreprise		SAS DENGİ		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 903	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 903	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	369	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	11 605	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	11 974	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(10 071)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	187 634	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	324 887	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	43 112 238	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	42 206 510	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	905 728	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	5 559
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	72 433
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales					126	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion					243	
Amortissements des immobilisations					11 605	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion						1 903
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
					Charges antérieures	Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS DENG1										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	50 576	KE		KF	3 984	
CORPORELLES	Terrains					KG	1 270 125	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	2 681 054		KJ	2 706 291	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	223 935	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP	2 435 940	KQ		KR	181 885
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	1 874 430	KT		KU	55 572
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	211 453	KW		KX	1 320
		Matériel de transport *					KY	122 818	KZ		LA	29 804
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	449 092	LC		LD	29 841
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	27 525	LI		LJ	19 297	
	Avances et acomptes					LK	29 409	LL		LM	11 224	
	TOTAL III					LN	9 351 022	LO		LP	328 944	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	127 997	8V		8W	30 315
Autres titres immobilisés					IP	69 599	IR		IS	1 081		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 215	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	198 811	LR		LS	31 396		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	9 600 411	ØH		ØJ	364 325		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	54 561	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	1 270 125	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 706 291	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	223 935	MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH	2 617 825	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	33 425	MK	1 896 578	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM		MN	212 773	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	152 622	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS		MT	478 933	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	46 822	NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	40 633	NF		
	TOTAL III			IY		NG	33 425	NH	9 646 542	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	158 312	ØZ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	70 680	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	1 215	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	230 207	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	33 425	ØL	9 931 311	ØM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DENG I

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	50 576	PF	PG	PH
TOTAL I	RK	50 576	RM	RN	RO
Terrains	PI	3 941	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 244 600	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	3 982 347	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	QN	4 032 924	OP	OQ	OR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2024
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/03/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS DENGI

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RG

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DENG

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation					
	– incorporelles	6A	6B	6C	6D
	– corporelles	6E	6F	6G	6H
	– titres mis en équivalence	02	03	04	05
	– titres de participation	9U	9V	9W	9X
	– autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
	Dont dotations et reprises				
	– d'exploitation	UE	170 153	UF	132 595
	– financières	UG	24 129	UH	92 929
	– exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DENG I										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	74 000	UM		UN	74 000			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 215	UV		UW	1 215			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	9 290		9 290					
	Autres créances clients		UX	528 882		528 882					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 270		2 270					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	44 658		44 658					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	54 231		54 231					
	Charges constatées d'avance		VS	137 080		137 080					
	TOTAUX			VT	851 628	VU	776 413	VV	75 215		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 336		1 336						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 429 373		541 277		1 672 985		1 215 111		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 548		3 548						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 788 172		2 788 172						
Personnel et comptes rattachés		8C	657 910		657 910						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	190 268		190 268						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	69 982		69 982						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 982		16 982						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	285 158		285 158						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	52 998		52 998						
Groupe et associés (2)		VI	199 695		199 695						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	115 345		115 345						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	7 810 772	VZ	4 922 676	1 672 985	1 215 111			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	450 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	199 695			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	552 389	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DENGI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 11 458 436 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 905 728 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

RG

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et En Cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en rapport avec les quantités consommées sur les 12 derniers mois, individualisée article par article.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %

RG

Règles et méthodes comptables

-- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

RG



Véronique Pizzaferrì
21/23 rue du petit Albi
95800 Cergy Saint Christophe - France

DENGI

**Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels**

Exercice clos le 31 mars 2024

**DENGI
ROUTE DE SOUCHEZ
62143 ANGRES
RCS ARRAS 385140199**



SAS DENGI

Siège social : ROUTE DE SOUCHEZ - 62143 ANGRES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2024

À l'assemblée générale des Associés de la société DENGI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DENGI relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente en rayon auxquelles ils appartiennent. Compte-tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du « premier entrée - premier sorti ».

Nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et avons vérifié par sondages, à sa correcte application. De plus, nous avons apprécié que la valorisation du stock au dernier prix de réapprovisionnement, méthode non retenue par le plan comptable général, en raison de la rotation rapide du stock ne conduit pas à une divergence significative d'évaluation du stock à la date de clôture.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Cergy, le 31 juillet 2024

Le Commissaire aux comptes
VERONIQUE PIZZAFERRI

Signé par Veronique Pizzaferr
Le 01/08/24

ID: tx_JByg163DY2lg

Grégoire & Associés



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	54 561	50 610	3 951	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 270 125	5 954	1 264 171	1 266 184
Constructions	5 548 052	2 671 920	2 876 133	3 081 282
Installations techniques, matériel et outillage	1 896 578	1 367 399	529 179	629 830
Autres immobilisations corporelles	844 330	519 806	324 524	334 444
Immob. en cours / Avances & acomptes	87 456		87 456	56 935
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	158 312		158 312	127 997
Autres titres immobilisés	70 681		70 681	69 600
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 215		1 215	1 215
ACTIF IMMOBILISE	9 931 312	4 615 689	5 315 623	5 567 486
Stocks				
Matières premières et autres approv.	15 742		15 742	19 798
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 596 942		1 596 942	1 464 839
Créances				
Clients et comptes rattachés	538 173	4 181	533 992	359 860
Fournisseurs débiteurs	44 019		44 019	28 446
Personnel	2 271		2 271	692
Etat, Impôts sur les bénéfices				48 771
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	44 659		44 659	48 347
Autres créances	10 213		10 213	12 384
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	2 475 073	24 129	2 450 944	1 616 248
Disponibilités	1 306 953		1 306 953	904 655
Charges constatées d'avance	137 080		137 080	161 181
ACTIF CIRCULANT	6 171 124	28 310	6 142 814	4 665 221
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	16 102 436	4 643 999	11 458 436	10 232 707

Bilan

	Net au 31/03/24	Net au 31/03/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	48 000	48 000
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 800	4 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 523 163	2 326 149
Report à nouveau		
Résultat de l’exercice	905 728	698 014
Subventions d’investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	3 481 691	3 076 963
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	165 972	128 798
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	165 972	128 798
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	3 429 374	3 531 763
Découverts et concours bancaires	1 336	2 107
Emprunts et dettes financières diverses	3 549	3 549
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 788 172	2 463 680
Personnel	657 910	514 340
Organismes sociaux	190 269	160 200
Etat, Impôts sur les bénéfices	69 982	
Etat, Taxes sur le chiffre d’affaires	16 982	5 617
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	484 854	271 585
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 998	35 835
Autres dettes	115 346	38 270
Produits constatés d’avance		
DETTES	7 810 773	7 026 946
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	11 458 436	10 232 707

Compte de résultat

	31/03/24	31/03/23
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	41 903 588	35 829 060
Production vendue	806 172	822 576
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	245 587	175 343
Total	42 955 348	36 826 979
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	34 599 698	29 432 730
Variation de stock (m/ses)	-132 103	-123 855
Achats de m.p & aut.approv.	164 484	166 664
Variation de stock (m.p.)	4 056	-10 158
Autres achats & charges externes	1 976 325	1 913 640
Total	36 612 459	31 379 021
Impôts, taxes et vers. assim.	451 957	372 713
Salaires et Traitements	2 975 921	2 520 199
Charges sociales	758 198	680 628
Amortissements et provisions	774 737	710 490
Autres charges	39 095	908
Total	4 999 908	4 284 938
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 342 981	1 163 020
Produits financiers	154 988	79 565
Charges financières	69 647	132 875
Résultat financier	85 340	-53 310
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	1 428 321	1 109 709
Produits exceptionnels	1 903	41 930
Charges exceptionnelles	11 975	53 360
Résultat exceptionnel	-10 071	-11 430
Participation des salariés	187 634	145 360
Impôts sur les bénéfices	324 887	254 906
RESULTAT DE L'EXERCICE	905 728	698 014

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d’établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant	x		
– Estimation des titres immobilisés de l’activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières	x		
– Intérêts sur éléments de l’actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d’affectation du résultat de l’exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable	x		
– Primes de remboursement d’emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d’évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d’avance	(Détail)		
– Produits constatés d’avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	x		
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE		x	
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices	x		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DENG I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 11 458 436 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 905 728 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ANS
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et En Cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en rapport avec les quantités consommées sur les 12 derniers mois, individualisée article par article.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,25 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %

Règles et méthodes comptables

– Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société fait l’objet de poursuites au conseil de PRUD’HOMMES pour des faits antérieurs à la cloture de l’exercice.
Le risque étant quantifiable, il a fait l’objet d’une provision pour 50 000€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 577	3 984		54 561
Immobilisations incorporelles	50 577	3 984		54 561
– Terrains	1 270 125			1 270 125
– Constructions sur sol propre	2 706 292			2 706 292
– Constructions sur sol d'autrui	223 935			223 935
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 435 940	181 885		2 617 826
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 874 430	55 573	33 425	1 896 578
– Installations générales, agencements aménagements divers	211 453	1 320		212 773
– Matériel de transport	122 819	29 804		152 623
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	449 093	29 841		478 934
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	27 525	19 297		46 823
– Avances et acomptes	29 410	11 224		40 634
Immobilisations corporelles	9 351 022	328 945	33 425	9 646 542
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	127 997	30 315		158 312
– Autres titres immobilisés	69 600	1 081		70 681
– Prêts et autres immobilisations financières	1 215			1 215
Immobilisations financières	198 812	31 396		230 208
ACTIF IMMOBILISE	9 600 411	364 326	33 425	9 931 312

Notes sur le bilan

Les flux s’analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l’actif circulant				
Acquisitions	3 984	328 945	31 396	364 326
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l’exercice	3 984	328 945	31 396	364 326
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l’actif circulant				
Cessions		33 425		33 425
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l’exercice		33 425		33 425

Immobilisations corporelles

Composants

Notes sur le bilan

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) TERRAIN MAISON 2	50 000	0 Mois	
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) GROS OEUVRE	140 000	720 Mois	Linéaire
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) FACADE ETANCHEI	17 500	240 Mois	Linéaire
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) IGT	105 000	180 Mois	Linéaire
(MAISON 2 ROUTE DE SOUCHEZ) AGENCEMENTS	87 500	60 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) GROS OEUVRE DRIVE LIEVIN	833 648	300 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) FACADES ETANCHEINTE DRIVE LIE	655 923	240 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) IGT DRIVE LIEVIN	130 802	180 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) ELECTRICITE DRIVE LIEVIN	94 783	120 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) AGENCEMENT DRIVE LIEVIN	168 019	84 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) LOT FROID ALIMENTAIRE DRIVE LIE	201 235	120 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) CPLMT FACADES ETANCHEITE DRIV	29 633	240 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) CPLMT LOT ELECTRICITE DRIVE 758	7 500	120 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) COMPLEMENT SOLDE ELECTRICITE	6 479	120 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) COMPLEMENT LOT GO DRIVE PCG	41 361	300 Mois	Linéaire
(DRIVE LIEVIN) LOT VOIRIE / RESEAUX DIVERS PGF	111 671	300 Mois	Linéaire
TOTAL	2 681 054		

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 577	33		50 610
Immobilisations incorporelles	50 577	33		50 610
– Terrains	3 941	2 013		5 954
– Constructions sur sol propre	557 848	174 067		731 915
– Constructions sur sol d'autrui	128 175	9 825		138 000
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 598 861	203 143		1 802 004
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 244 601	156 223	33 425	1 367 399
– Installations générales, agencements aménagements divers	127 459	14 189		141 648
– Matériel de transport	36 176	22 056		58 231
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	285 286	34 641		319 927
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 982 348	616 156	33 425	4 565 079
ACTIF IMMOBILISE	4 032 925	616 189	33 425	4 615 689

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 851 628 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	74 000		74 000
Prêts			
Autres	1 215		1 215
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	538 173	538 173	
Autres	101 160	101 160	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	137 080	137 080	
Total	851 628	776 413	75 215
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODUIT A RECEVOIR TTC	1 420
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	97
INT.COURUS SUR VAL.MOB.DE PLAC	25 635
Total	27 152

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l’objet d’une dépréciation à hauteur de 4 181 Euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION CREANCES CLIENTS	4 180
TOTAL	4 180

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières font l’objet d’une dépréciation à hauteur de 24 129 Euros. Par catégorie de valeurs mobilières, les éléments significatifs sont :

	Montant
DEPRECIATION DES VMP	24 129
TOTAL	24 129

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d’un montant de 48 000,00 Euros décomposé en 3 000 titres d’une valeur nominale de 16,00 Euros.

Notes sur le bilan

Provisions
Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	128 798	165 972	128 798		165 972
Total	128 798	165 972	128 798		165 972
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		165 972	128 798		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 810 773 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	1 336	1 336		
– à plus de 1 an à l'origine	3 429 374	541 277	1 672 985	1 215 111
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 549	3 549		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 788 172	2 788 172		
Dettes fiscales et sociales	1 220 302	1 220 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	52 998	52 998		
Autres dettes (**)	315 041	315 041		
Produits constatés d'avance				
Total	7 810 773	4 922 676	1 672 985	1 215 111
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	450 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	552 389			
(**) Dont envers les associés	199 695			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 199 695 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	148 477
DETTE PROV. POUR CONGES PAYES	251 582
DETTE PROVIS.PARTICIP. SAL.	187 634
DETTE PROV. PRIME INTERESSEMENT	61 982
PRIMES CONVENTIONNELLE À PAYER	59 411
PRIME BILAN AU PERS. À PAYER	96 142
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	37 527
TAXE APPRENTISSAGE À PAYER	4 419
CHARG.SOC./PRIMES BILAN À PAY.	26 920
COTISATION CSE A REGLER	5 977
ETAT – CHARGES A PAYER	262 177
TAXE APPRENTISSAGE	4 845
AIDE A LA CONSTRUCTION	15 354
Total	1 162 447

Autres informations

Passifs sans évaluation fiable

Il s'agit des passifs pour lesquels il ne peut être procédé à une évaluation fiable. Estimations exprimées en Euros.

Nature du passif	Estimation	Commentaire
CONGES PAYES	15 896	Congés payés pendant un arrêt maladie

Loi d'adaptation au droit de l'UE du 23/04/2023 :

Les nouvelles règles d'acquisition et de report des congés payés sont rétroactives et donc applicables aux situations antérieures à l'entrée en vigueur de la loi, depuis le 1er décembre 2009.

Pour les salariés ayant quitté l'entreprise, la prescription triennale est applicable, faisant obstacle aux actions des salariés ayant quitté l'entreprise depuis plus de 3 ans (Code du travail, art. L. 3245-1).

La loi limite l'action en justice des salariés encore en poste. Elle prévoit, à titre transitoire, qu'une telle action sera soumise à un délai de forclusion de 2 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la loi.

Nous pouvons estimer avec réserve le passif à 15 895.51€.

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARG.CONSTAT.D AVANCE	137 080		
Total	137 080		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	8 197		8 197
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	724 810		724 810
Ventes de marchandises	41 903 588		41 903 588
Produits des activités annexes	73 166		73 166
TOTAL	42 709 761		42 709 761

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 14 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 94 657 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	378 629
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	378 629
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	94 657
Base = (A – B – C – D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	194 353
Engagements de crédit–bail mobilier	4 633
Engagements de crédit–bail immobilier	
Privileges du preteur de denier	500 000
Nantissement fond de commerce	400 000
Privileges du preteur de denier	1 100 000
Nantissement de compte de titre financier de la banque	1 000 000
Autres engagements donnés	3 000 000
Total	3 198 986
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 194 353 Euros
Le coût du passif social pour l’ensemble du personnel peut-être estimé
pour l’année clos au 31/03/2024 à 746 399€ charges incluses
La valeur actuelle probable des indemnités à verser peut être estimée à 469 616€
La dette actuarielle peut être estimée à 194 353€

Les paramètres utilisés pour réaliser cette évaluation sont :

- taux de revalorisation à compter de 2017 1%
- départ prévu à 65 ans
- taux de rotation retenu de 2% pour les employés et 0% pour les cadres
- taux d’actualisation de 2.25%
- taux de charges sociales moyen de 42% pour les employés et 50% pour les cadres
- table de mortalité réglementaire TF 00–02
- taux de capitalisation net de frais 2,25%

Autres informations

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.